



## CINQUANTE-QUATRIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Vendredi 13 septembre 2024

Vidéoconférence

### PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

par vidéoconférence : A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, M. Lorek, S. Payeur, M. Perreault, V. McCullough

Administration : G. Beauce, R. Brunelle Crupi, M. Ebert, M. Lalande, M. Major-Levesque

Absences : E. Grunerud, V. Mauro, M. Lovenuk, M. Oakes, J.-P. Pelletier,

---

#### 1. APPEL DES MEMBRES

##### 1.1 Reconnaissance du territoire

La présidente, Claudette Gleeson, débute la réunion à 12 h avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

##### 1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°54X-01 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lorek

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 54<sup>e</sup> réunion extraordinaire, tenue le 13 septembre 2024, tel que modifié : ajout de l'item 4.4 Congrès de l'AFO et ajout d'un item au huis clos restreint.

Adoptée

#### 3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

#### 4. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°54X-02 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Payeur

**QUE** l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

- 4.1 AFOCSC
- 4.2 Entente ADFO
- 4.3 Projet prioritaire : Red Lake
- 4.4 Congrès de l'AFO

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°54X-CP04 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Lorek

**QUE** l'on retourne en séance régulière.

Adoptée

## 5. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°54X-CP01 proposée par Conseillère McCullough, appuyée de Conseillère Lorek

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales donne le mandat à l'AFOCSC l'autorisant à entreprendre des procédures judiciaires, en temps opportun, pour donner suite à l'envoi d'une mise en demeure contre le gouvernement de l'Ontario, pour les raisons identifiées dans le rapport 4.1 (i), présenté à la réunion extraordinaire du 13 septembre 2024, et cela si l'AFOCSC le juge nécessaire.

Adoptée

Résolution n°54X-CP02 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseiller Deschatelets

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le protocole d'accord ainsi que ses annexes, couvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2027 inclusivement, conclus le 10 août 2024 entre les associations de conseillères et de conseillers scolaires, les associations des directions et directions adjointes, et la Couronne, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°54X-CP03 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Payeur

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales mandate l'administration d'effectuer les démarches nécessaires pour compléter une demande conjointe de projet prioritaire avec le Keewatin-Patricia District School Board afin de procéder au déménagement de l'École catholique des Étoiles-du-Nord dans les locaux de Red Lake District High School.

Adoptée

Conseillère Desbiens et les membres de l'administration (à l'exception de Mme Major-Levesque) quittent la réunion à 12h35.

En raison de l'absence de quorum, les résolutions suivantes seront soumises à un vote électronique :

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales délègue conseiller Deschatelets au congrès annuel de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) qui se tiendra du 17 au 19

octobre 2024 à Ottawa.

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales mandate la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière de collaborer avec la firme Emond Harnden dans l'étude des prochaines étapes du régime de rémunération des cadres supérieurs, afin d'assurer une rémunération équitable et viable.

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE**

Résolution n°54X-03 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère McCullough

**QUE** la séance de la 54<sup>e</sup> réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 13 septembre 2024, soit levée à 12 h 48.

Adoptée



Claudette Gleeson  
Présidence

/gb



Mireille Major-Levesque  
Direction de l'éducation

